



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2025/20

COMMUNE D'ISSEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

DOMAINE : 1
« Commande Publique »

SOUS-DOMAINE : 1.1
« Marchés Publics »

OBJET :
Marché « Aménagement de
l'espace Denise Pistre »
Attributions des lots 2 & 4

**Le nombre de
conseillers
Municipaux en service
est de : 11**

**CONVOCATION C.M.
EN DATE DU :**
06/06/2025

**AFFICHAGE EN DATE
DU :** 13/06/2025

**PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU :** 13/06/2025

**CERTIFIEE
EXECUTOIRE
PAR RECEPTION
PREFECTURE LE :**

**PAR PUBLICATION
LE :**

**PAR DELEGATION
LE :**
(signature)
Prénom NOM

Séance du Conseil Municipal du 12 juin 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Frédéric DAUVIN, Axelle FOUGA, Armelle DE RIVOYRE, Myriam MECHRAOUI
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Sabrina MAHIEU, Stéphane SAOUMA

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a décidé de réaliser les travaux d'aménagement de l'espace Denise Pistre.

Ces travaux ont fait l'objet d'un appel à la concurrence par voie de presse (L'Indépendant) et par dématérialisation sur plateforme, la date limite des offres étant fixée au 27/01/2025 à 12H00.

Suite à la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 27/02/2025 pour examiner les offres reçues, et ses recommandations, le conseil municipal a approuvé, par délibération en date du 13 mars 2025, la signature des marchés à passer avec les entreprises **PURISTHME**, pour un montant de **98 725.45 € H.T.**, pour le **Lot 1 & ID VERDE**, pour un montant de **49 997.48€ HT**, pour le **Lot 3**,
Monsieur le Maire a été autorisé à **poursuivre les négociations avec les entreprises pour les lots n°2 et 4.**

En référence au rapport de l'étude géologique, présentant des conclusions défavorables vis-à-vis du sol support des fondations de l'escalier, et préconisant des fondations profondes, la MOE a diffusé ce rapport aux entreprises ayant soumissionné au Lot n°2 (maçonnerie) et Lot n°4 (Escalier) pour connaître l'incidence financière sur leur offre.

Après analyse du rapport, réunions et négociations avec les entreprises ayant soumissionnées pour solutionner l'ancrage de l'escalier, le projet d'escalier en fer a été abandonné, les points d'ancrage représentant une charge financière trop importante.
L'escalier en fer sera remplacé par la mise en place d'un escalier en pas d'âne.

les résultats sont les suivants (Valeur technique = 50%, Prix = 50%)

LOT N°2 (Maçonnerie)

NOM	Montant des travaux HT	Note pondérée Valeur technique	Note pondérée Prix	Note finale	Place
CAZAL	46 700,00	27	45,94	72,94	2
RAMOND	43 195,30	42	50,00	92,00	1

En référence au rapport d'analyse des offres, la Commission d'appel d'offres propose de confier ces travaux aux entreprises suivantes :

LOT 2 : **RAMOND**, pour un montant de **43 195,30 € H.T.**

LOT 4 : **classé sans suite**,

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve la décision de la commission d'appel d'offres,

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises :
RAMOND, pour un montant de **43 195,30 € H.T.**, pour le Lot 2

Classe le Lot 4 (escalier) sans suite

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

AGEDI	
Dépôt PREFECTURE DE	CARCASSONNE
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 23/06/2025	
011-211101753-20250612-DE_2025_020-DE	

ADOpte À L'UNANIMITE ;

VOTE CONTRE : 0.....

S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.
La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux
Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 12 juin 2025

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNEL



Le Maire d'ISSEL
Henri POISSON

